

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-131

Assainissement

Convention pour autorisation de passage en
terrain privé d'une canalisation d'eaux usées
sur la parcelle cadastrée sous le
numéro 353 de la section BV

Commune de Roanne

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et plus particulièrement la compétence « assainissement » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour demander ou accepter les autorisations de passage et les servitudes ainsi que leurs modifications, sur des terrains n'appartenant pas ou appartenant à la Communauté d'agglomération et signer les conventions s'y rapportant ;

Considérant que la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon est propriétaire de la parcelle cadastrée n°353 de la section BV sur la commune de Roanne entend autoriser Roannais Agglomération à installer une canalisation d'eaux usées sur cette parcelle ;

Considérant qu'à ce titre, une convention de servitude de passage doit être signée entre la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon et Roannais Agglomération ;

Certifié exécutoire	11 AVR. 2023
Reçu en préfecture	04 AVR. 2023
Publié	11 AVR. 2023

DECIDE

- D'approuver la convention de servitude de passage avec la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon, propriétaire, pour une canalisation d'eaux usées T150 béton longueur 11 mètres, dans une bande de terrain d'une largeur maximale de 6 m, une hauteur minimum de 1,00 m sur la parcelle cadastrée n°353 de la section BV sur la commune de Roanne ;

- D'autoriser Daniel FRECHET, Vice-Président délégué au cycle de l'eau et aux milieux naturels, à effectuer toutes les actions se rapportant à l'exécution de cette décision.

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN
Maire de Roanne